

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Champagne-Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 430 du 17 mars 1999 - 2 pages

d'après les observations du 15 mars 1999

Colza

Stade : Début d'élongation à tige 20 cm, avec présence des boutons accolés.

Charançon de la tige

Le vol a repris en fin de semaine et s'est généralisé sur l'ensemble des postes. Au laboratoire, la dissection des femelles montre qu'elles sont déjà prêtes à pondre ! Cette situation explique que, dans quelques parcelles, les piqûres de pontes sont déjà observées. Ces dernières ne sont pas généralisées et concernent surtout la moitié ouest de l'Aube (Le Pavillon Sainte Julie, Rumilly les Vaudes, Montaulin). Le plus souvent, ce sont des parcelles ayant enregistré un début de vol, il y a plus de 15 jours, et/ou à proximité d'anciens colzas attaqués l'année précédente.

■ ***Traitez en présence de captures de charançon de la tige du colza ou en l'absence de traitement insecticide datant de moins d'une semaine. Si le vol se maintient, un renouvellement insecticide est à prévoir, 8 jours après le premier, si le colza n'a pas atteint le stade de fin de sensibilité : tige 20cm. Le traitement contre le charançon de la tige du colza a une efficacité contre les méligèthes. Préférez les pyréthrinoïdes. Pour le choix des produits, consultez le tableau ci-joint, au verso.***

Méligèthes

Les températures clémentes de ces jours sont très favorables à l'activité de ces insectes. En effet, le vol a débuté ce week-end, et s'est brutalement intensifié ce lundi. A cette époque, c'est du jamais vu, avec des maximum de captures dépassant 1000 insectes (**08**-Monthois **10**-Villemaur sur Vannes). De plus, les méligèthes sont souvent nombreuses sur les boutons floraux, encore cachés par les feuilles. A ce stade, le colza y est très sensible.

■ ***Surveillez, de manière quasi journalière, la présence des méligèthes sur les boutons floraux. Dénombrez les insectes sur au moins 50 pieds. Traitez si le seuil d'au moins 1 méligèthe par inflorescence est atteint. Les produits agissent par contact et ingestion. Compte tenu de l'importante activité des insectes et de la pousse du colza, surveillez les parcelles après traitement datant de plus de 2 jours et renouvelez l'intervention en cas de réinfestation, au seuil ci-avant.***

Captures des charançons de la tige du colza (nuisible), du choux(non nuisible) et des méligèthes du 12 au 15 mars

Lieu	C. tige du colza	C. tige du chou	Méligèthes
08- Monthois	3	53	>1000
Mont-Laurent	10	4	15
Le Thour	0	2	10
Poix-Terron	17	14	167
Brieulles sur Bar	1	0	4
10- Saint-Pouange	3	20	240
Arrentières	2	8	204
Bar sur Seine	1	22	185
Rumilly les Vaudes	1	9	12
Montmartin le Haut	1	17	194
Montaulin	3	23	48
Maison les Soulaines	0	2	40
Onjon	10	89	98
Le Pavillon St Julie	18	25	640
Villemaur sur Vanne	1	128	>1000
Lonchamps sur A.	0	0	100
Villiers sous Praslin	17	11	112
Etourvy	1	1	9
Ville sur Arce	5	13	124
51- Le Gault Soigny	2	9	20
Les Petites Loges	1	0	121
La Cheppe	3	7	208
Vauchamps	7	3	75
Crugny	4	9	7
Cormicy	3	2	22
Sompuis	13	35	200
Bassu	12	15	55
Coupéville	1	2	4
Bouchy St Genest	26	8	62

Céréales

Stade : Début tallage à épi 1 cm

Piétin verse

En l'absence de pluie, les contaminations sont nulles. Par contre, les températures douces ont permis l'extériorisation des symptômes. En effet, le modèle annonce de nouvelles sorties de taches sur la plupart des postes simulés. La situation se confirme au champ, avec une augmentation du pourcentage de pieds touchés. Parfois, les symptômes sont moins visibles, suite à la chute des gaines. Cette situation peut laisser croire à une diminution de la maladie dans la parcelle, ce qui n'est pas le cas.

■ ***Observez le piétin verse. Le stade clé d'intervention est 1 noeud et au seuil de 20% des pieds touchés.***



Prochain bulletin prévu le 24 mars.



CEREALES

Surveillez le piétin verse et l'oïdium.

ATTENTION AUX INSECTES DU COLZA

Traitez le charançon de la tige du colza en présence de captures et les méligèthes au seuil d'un insecte par inflorescence.

INSECTICIDES COLZA 1999

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.reims@wanadoo.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directeur gérant : Dider PINÇONNET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861

Tarifs Courrier 420F- Fax 450F

P 179

Maladies foliaires

La situation a peu évolué depuis la semaine dernière. Sur blé, les parcelles sont généralement saines. Des repiquages d'**oïdium** sont parfois observés (**51**-Isse), mais la maladie reste encore peu active. La **septoriose** reste localisée sur les feuilles les plus âgées. Sur les escourgeons, l'**helminthosporiose** est la maladie généralement prédominante, avec des taches bien développées sur les feuilles basses. Dans certaines parcelles, la **rhynchosporiose** domine (**10**-Villiers le bois **51**-Vauchamps). La **rouille naine** fait son apparition.

■ ***Vis-à-vis de l'oïdium, les traitements classiques (morpholines) ne se justifient qu'en présence significative de maladie active (coussinets blancs), ce qui est rare actuellement. Concernant les traitements préventifs (Fortress, Axtim) ils sont à appliquer, dès le stade épi 1 cm. Ces derniers sont à réserver à des parcelles à haut potentiel de rendement, en présence de variétés sensibles, en terre de craie ou sur des parcelles généralement attaquées par l'oïdium. Vis-à-vis des autres maladies, attendez pour traiter.***

Pois

Semis en cours

Désherbage

Le désherbage de pré-levée reste la base du désherbage. L'efficacité est très satisfaisante sauf si les traitements sont réalisés en conditions sèches. Dans ce cas un traitement de rattrapage en post-levée peut-être réalisé, en intervenant à un stade jeunes des adventices.

■ ***En pré-levée, le choix du produit est à raisonner à la parcelle, selon la flore et le type de sol. Reportez-vous au dépliant jaune protéagineux envoyé le 25/02/99.***

Intoxications

Chaque année, des intoxications d'oiseaux par des semences traitées avec des produits phytosanitaires sont observées à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, en provenance de toute la zone pois. La cause est la présence abondante de graines de surface : semis mal recouverts, sacs de semences renversés, ...

■ ***Soyez vigilant avec les semences traitées au Promet CS 400.***

Aphanomyces

Pour cette campagne, notre laboratoire a réalisé près de 40 analyses de terre originaire surtout de la Brie. 25% des tests sont positifs.

■ ***Sur les parcelles ayant un test positif, il est fortement déconseillé de semer du pois, sous peine de pénaliser la culture par de nouvelles attaques de la maladie.***

Le point sur les insecticides colza en 1999

Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige du colza	Méligèthe	Charançon des siliques	Pucerons
alphaméthrine	Astor, Vorax	0,075 l	0,1 l	0,1 l	
	Clameur, Mageos MD, Vorax MD	0,05 kg	0,05 kg	0,07 kg	
	Fastac	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
betacyfluthrine	Ducat	0,3 l	0,2 l	0,2 l	0,3 l
bifenthrine	Experid	0,075 l	0,1 l	0,1 l	
	Talstar	0,075 l	0,1 l	0,1 l	0,075 l
	Talstar Flo, Brigade	0,1 l	0,125 l	0,125 l	0,1 l
cyfluthrine	Baythroïd, Blocus	0,3 l	0,2 l	0,2 l	0,3 l
cyperméthrine	Nombreuses spécialités	0,25 l	25 g m.a.	20 g m.a.	
deltaméthrine	Nombreuses spécialités	5 g m.a	5 g m.a.	5 g m.a.	6,25 g m.a
deltaméthrine + endosulfan	Galion	0,8 l			
deltaméthrine+pyrimicarbe	Best, Jusan, Status				1,25 l
endosulfan	Nombreuses spécialités	437,5 g m.a	262,5 g m.a	612 g m.a.	
endosulfan+parathion éthyl	Drifène AP	1,25 l	0,75 l		
endosulfan+thiométon	Serk EC				1.5 l
esfenvalérate	Sumi alfa, Mandarin		0,5 l	0,6 l	
esfenvalérate+oxydéméton-méthyl	Sumiton				0,5 l
fenvalérate	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	
lambda-cyhalothrine	Karaté vert	0,15 l	0,1 l	0,1 l	0,15 l
	Karaté Xpress	0,15 kg	0,1 kg	0,1 kg	0,15 kg
lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe	Karaté K, Open, Okapi GF				1 l ou 300 g
malathion	Nombreuses spécialités		700 g m.a.		
méthidathion	Nombreuses spécialités	300 g m.a	250 g m.a		
parathion éthyl+méthyl	Nombreuses spécialités	300 g m.a	200 g m.a		
phosalone	Nombreuses spécialités		1000 g m.a	1200 g m.a	600 g m.a.
phosalone + parathion méthyl	Taxylone		0,75 l		
pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
taufluvalinate	Mavrik, Mavrik Flo		0.2 l		0.2 l
taufluvalinate+thiométon	Mavrik B, Mavrik systo				0.4 l
tralométhrine	Tracker 108 EC	0,09 l	0,065 l	0,065 l	
triazamate	Aztec				0,5 l
zétacyperméthrine	Deumil, Fury		0.1 l	0.1 l	

liste arrêtée au 1er janvier 1999

